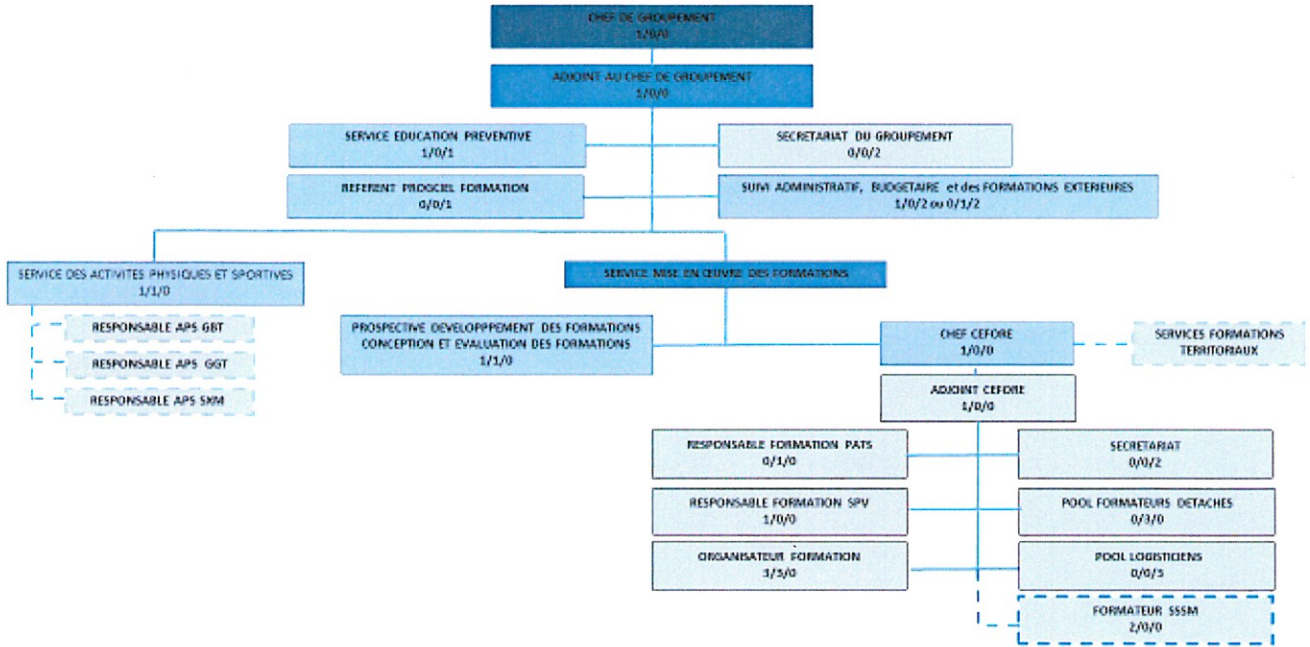


# ORGANIGRAMME FUTUR DU GROUPEMENT FORMATION SPORT



- suivi administratif et budgétaire :  
Assiste le chef de groupement, les agents du SDIS971 dans leurs missions d'administration générale. Assure l'accueil physique et téléphonique du groupement, le suivi des dossiers administratifs et les formations externes. Le poste comprend une partie de gestion (création et suivi des bons de commande et du budget du groupement).
- mise en œuvre des formations :  
Adjoint au chef de groupement, il met en œuvre la politique générale du SDIS en ce qui concerne les Formations dont il a la responsabilité pédagogique et technique. Sa mission est de mettre en œuvre les dimensions opérationnelles des formations en ce qui concerne les actions de formation. L'autre volet de sa mission sera d'envisager le développement et la pérennisation du centre de formation dans la durée afin que ce dernier s'engage en permanence dans une perspective de développement, d'innovation. Il devra concevoir, élaborer et mettre en œuvre de nouvelles actions de formations en développant l'e-learning, enseignement à distance, ...
- éducation préventive :  
La démarche d'éducation préventive trouve son fondement dans la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004. Acteur majeur de la sécurité civile départementale, le SDIS de Guadeloupe a pris conscience du caractère social fondamental de la prévention et a développé des actions ; notre établissement informe et sensibilise la population aux risques majeurs, aux risques domestiques, à la sécurité routière et au secourisme. Il forme les bacs professionnels de la sécurité civil dispensés dans quatre établissements en Guadeloupe et à Saint-Martin.
- Prospective développement des formations, conception et évaluation des formations :  
Ensemble des démarches méthodiques et cohérentes mises en œuvre dans la conception d'actions ou dispositifs de formation dans le but d'atteindre l'objectif fixé. C'est une démarche plus que primordiale sur laquelle nous devons nous positionner pour pouvoir rester viables et d'actualité du fait de la réforme sur la formation. Il s'intéresse d'une manière générale :
  - l'analyse des demandes et des besoins en formation ;
  - la conception du plan de de formation et des RIOFE ;
  - la définition des méthodes et moyens à mettre en œuvre ;
  - les commissions de formation
  - l'évaluation de la formation

Il est également proposé de renommé l'Ecole Départementale des Sapeurs-Pompiers de Guadeloupe (EDSPG) en Centre de Formation et d'entrainement du SDIS Guadeloupe (CEFORE)